

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65-451-1934 Divers.

n° 65-451-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 juin 1934

Numéro JO

n° 451 du 30/06/1934

Date du numéro

30 juin 1934

TEXTE INTÉGRAL

a été modifié comme suit l'arrêté n° 736, du 18 octobre 1932, déterminant le mode de cession et le prix des ouvrages Inires intitulés : méthode de lecture » et « premier livre de vocabulaire de lecture » édités en France pour le compte du service local : Les prix de cession aux élèves des écoles et aux indigènes inscrits anx cours d'adultes des ouvrages scolaires € méthode de lecture » cet « premier livre de vocabulaire de lecture », ont été fixés à : — méthode de lecture : 5 francs ; — vocabnlair de lecture : 3 francs. Le directeur des écoles a été chargé de la vente de ces ouvrages dont l'emploi doit être imposé aux élèves, Il établira au nom de chaque acheteur et transmettra au secrétariat général un état des sommes dues en double expédition pour per- mettre l'émission d'ordre de recette contre les intéressés,